



Isabelle David, préfet des Deux-Sèvres, une volonté d'agir pour répondre aux problématiques locales

jeudi 24 janvier 2019, par [lpe](#)

Vendredi dernier, Isabelle David, préfet des Deux-Sèvres, présentait ses vœux aux personnalités du département. Un moment certes protocolaire mais qui était aussi l'occasion de faire passer certains messages.

Avec un taux de chômage le plus faible de la région (6,8% au 3e trimestre 2018), un chiffre d'affaires des entreprises globalement en hausse en 2018 (+5%) [1], on peut dire que la conjoncture est plutôt favorable dans ce territoire rural. Ce qui bien entendu constitue une satisfaction pour la première représentante de l'Etat localement.

Bien entendu, le sujet des "gilets jaunes" a très vite été abordé *"les individus construisent leur propre réalité du monde [...]"* puis évoquant l'organisation du Grand Débat dans les communes *"Il s'agit de partir du particulier pour arriver au général et faire évoluer notre modèle de société."* Les maires étant appelés à faciliter l'organisation de ce débat ; les services de l'Etat apportent aide pratique et le cas échéant les conditions de sécurité nécessaires.

Sur un plan environnemental, Isabelle David est revenue sur le dossier des réserves de substitution. 8 mois de discussions, un protocole signé en décembre 2018, *"l'accès à l'eau ne sera désormais possible qu'en contrepartie d'engagements pris par chaque irrigant pour améliorer ses pratiques agricoles et favoriser la biodiversité. Je tiens à renouveler mes sincères remerciements à tous ceux qui ont fait le pari audacieux de s'engager dans ce projet innovant."*

Le département des Deux-Sèvres est un département rural : couverture mobile, très haut débit, télé médecine, logement ... ont été évoqués. Isabelle David a salué la création de 17 communes nouvelles issues de regroupements de petites communes.

Au second semestre 2019, un guichet unique dédié aux collectivités devrait être créé pour leur apporter les informations et l'ingénierie nécessaires à leurs projets. A noter qu'en Deux-Sèvres, le Conseil départemental a déjà mis en place une structure dédiée à ce genre d'accompagnement : [ID79](#).

Une adresse email directe entre le préfet et les entreprises

Soucieuse de *"répondre aux problématiques des usagers"* et de prouver ainsi que *"l'Etat est bien présent, contrairement à ce qui est souvent relayé dans la presse"*, Isabelle David a décidé, suite à des échanges avec des chefs d'entreprises et leurs représentants, de créer une adresse email : pref-pourlesentreprises@deux-sevres.gouv.fr Ainsi, *"chacun pourra me faire part des difficultés rencontrées et*

nous nous efforceront d'y apporter une réponse." Parmi les difficultés relevées auprès des représentants des entrepreneurs dans l'assistance : le recrutement. Certains secteurs d'activité étant pénalisés par le manque de main d'oeuvre comme le bâtiment par exemple. Il est clair que la réponse apportée devra aller au-delà d'un simple renvoi vers Pôle Emploi !

CR

Notes

[1] Les 222 grandes entreprises (CA supérieur à 400 millions d'euros) ou filiales présentes dans le département tirent la tendance vers le haut alors que les 39000 autres entreprises du département ont connu en 2018 une baisse de 2% de leur chiffre d'affaires.